

Montreuil,
le mercredi 8 juillet 2026

Émetteur : Equipe administrative des examens et jurys professionnels, certification@institutquatredix.fr

Objet : Certifications 2027 des CQP par blocs de compétences

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Cette lettre d'information présente, pour l'année 2027, l'organisation des épreuves de certification des CQP par blocs de compétences et les modalités d'inscription des candidats.

Depuis 2023, les certifications sont organisées **tout au long de l'année**, et non plus sous forme de campagnes ponctuelles.

Vous pouvez donc présenter vos candidats après chaque fin de formation d'un bloc de compétences idéalement ou à l'issue de l'intégralité du parcours.

Les organismes de Sécurité sociale **doivent procéder à l'inscription de leurs candidats, via la plateforme « myCertif UCANSS »**, pour tous les blocs de compétences à valider, dans **un délai minimal de 3 mois avant la période de certification** (sauf si l'inscription a déjà été réalisée).

Inscription sur le logiciel myCertif UCANSS

Pour rappel : sur le logiciel myCertif UCANSS, toute inscription peut être saisie de manière anticipée. Cette disposition est facilitante, notamment pour les contrats de professionnalisation dont la période de passage d'examen est impérative dans le cadre de cette modalité contractuelle.

Vous trouverez ci-dessous les modalités retenues par CQP.

- Délégué Assurance Maladie
- Délégué Numérique en Santé
- Inspecteur du recouvrement
- Contrôleur du recouvrement
- Contrôleur allocataires

- Gestionnaire Carrière

Les plannings des formations intègrent les périodes de certification.

Sur cette base, l'institut 4.10 reviendra vers les organismes de Sécurité sociale pour les inviter à inscrire les candidats sur la plateforme myCertif UCANSS (Hors Gestionnaire Carrière).

Pour les Gestionnaires Carrière, les organismes de Sécurité sociale sont invités à revenir vers l'institut 4.10 une fois l'inscription des candidats réalisée sous myCertif.

Pour les CQP GC et COS, les inscriptions ne sont plus possibles. Cependant, les candidats déjà inscrits seront positionnés sur des jurys professionnels en fonction des dates de maturité saisies.

- CQP Manager Opérationnel

Les plannings des formations intègrent également les périodes de certification.

L'Institut 4.10 reviendra donc vers les organismes de Sécurité sociale pour les inviter à inscrire les candidats sur la plateforme myCertif UCANSS

I - LA PLATEFORME « MYCERTIF UCANSS » [HTTPS://SSO-UCANSS.MYCERTIF.APP/CONNEXION](https://SSO-UCANSS.MYCERTIF.APP/CONNEXION)

Vous trouverez ci-après un lien d'accès à un espace de partage intégrant la présentation réalisée par l'UCANSS à l'attention des organismes de Sécurité sociale ainsi que les tutoriels associés.

Pour toutes questions relatives à l'utilisation de la plateforme ou à la planification et à l'organisation des jurys professionnels, l'Institut 4.10 se tient à votre disposition à l'adresse mail certification@institutquatredix.fr.

L'inscription à l'examen, sur l'outil dédié, « [myCertif UCANSS](#) » par l'organisme employeur est obligatoire pour la participation d'un candidat aux épreuves de certification des CQP par bloc de compétences.

Si vous rencontrez des difficultés de connexion à myCertif UCANSS, une adresse mail dédiée a été mise en place : mycertifucanss@ucanss.fr

En cas de modification substantielle de l'organisation générale des certifications, une communication sera réalisée selon les modalités appropriées.

II - CALENDRIER DES JURYS PARITAIRES NATIONAUX

A la suite de la réunion de la CPNEFP du 2 juillet 2026, vous trouverez ci-dessous la programmation des jurys paritaires nationaux au titre de 2027 - Les jurys se dérouleront de 10 h à 13 h :

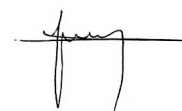
L'UCANSS prend en compte l'ensemble des jurys professionnels qui se tiennent jusqu'à 3 jours ouvrés précédant la date du jury paritaire national.

Calendrier des jurys paritaires	Sont concernés tous les candidats jusqu'au
Jeudi 21 janvier 2027	Vendredi 15 janvier 2027
Jeudi 04 mars 2027	Vendredi 26 février 2027
Jeudi 22 avril 2027	Vendredi 16 avril 2027
Jeudi 27 mai 2027	Vendredi 21 mai 2027
Jeudi 08 juillet 2027	Vendredi 2 juillet 2027
Jeudi 16 septembre 2027	Vendredi 10 septembre 2027
Mercredi 10 novembre 2027	Jeudi 4 novembre 2027
Jeudi 16 décembre 2027	Vendredi 10 décembre 2027

Les candidats et les organismes de Sécurité sociale sont informés des résultats par mail et dans leur espace myCertif Ucanss, dans la journée après la tenue du jury paritaire national.

Vous trouverez en annexe des informations complémentaires relatives à l'organisation générale des épreuves, à la mobilisation des membres de jury (expert métier) et aux personnes en situation de handicap.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît EYMERY

Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- ANNEXE - Certifications 2027 des CQP par blocs de compétences

